

**Arrêté A2026-15**  
**Portant proclamation des résultats de l'élection pour la présidence de la section disciplinaire de l'Institut d'études politiques de Rennes tenu le 8 et 9 juin 2026**

Vu le Code de l'Education, notamment ses articles 741-9 et D741-11 et R. 811 et s.;

Vu le décret n° 89-902 du 18 décembre 1989 modifié relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif ;

Vu le règlement intérieur de l'IEP de Rennes adopté par délibération du Conseil d'administration en date du 18 mars 2019, modifié par délibération du 3 février 2026 ;

**DECIDE**

**Article 1er : Proclamation des résultats**

Suite aux élections pour la présidence de la section disciplinaire de l'Institut d'études politiques de Rennes, ayant eu lieu par voie électronique du 8 juin 2026 à 10h au 9 juin 2026 à 17h, sont proclamés les résultats ci-dessous.

**Article 2 : Résultat des élections**

A l'issue du scrutin, Madame Adeline Thobie est déclarée élue présidente de la section disciplinaire de l'IEP de Rennes jusqu'à la fin de son mandat.

**Article 3 : Publication et exécution**

Le présent arrêté est publié dans le recueil des actes administratifs de l'établissement.

La Directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rennes, le 15 juin 2026

Pablo Diaz  
Directeur

